



Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre village de FONTENAY-MAUVOISIN, une conciliatrice de justice, Mme Céline Massey juriste de formation après 5 années d'études, élue dans la commune de Rosny-sur-Seine et nommée par le préfet pour siéger à la commission de surendettement de la Banque de France. Fraîchement retraitée, elle met bénévolement ses compétences et sa longue expérience au service des fontenaysiens mais également aux communes alentour qui sont rattachées au tribunal de Mantes-la-Jolie.

Mme Massey a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Elle est chargée d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.

Vous pouvez faire appel à elle dans les cas suivants :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- Différends relatifs à un contrat de travail
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Par contre elle ne pourra pas vous aider en cas de litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire), de conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales, de conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).

Notre conciliatrice Mme Massey vous reçoit dès à présent à son bureau dans notre mairie, chaque mardi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur RDV auprès de la secrétaire de mairie au 01 34 76 51 02."

Vous en souhaitant une bonne réception,

Bien cordialement,

Suzanne FERREIRA
Secrétaire de Mairie
Mairie de Fontenay-Mauvoisin
6 rue du Clos Boulet
78200 FONTENAY-MAUVOISIN
Tel : 01.34.76.51.02